

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vétro (PCAV)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vétro (PCAV) (48673)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie /Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vêto (PCAV) (48673)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	943	700	308	30

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vêto (PCAV) (48673)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	767	577	254	26	86,7 %
			Masculin	176	123	54	4	13,3 %
			Total	943	700	308	30	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vêto (PCAV) (48673)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	79	9	0	0	0 %
				AB	236	128	9	3	10 %
				B	344	321	107	10	33,3 %
				TB	218	218	173	16	53,3 %
				TBF	18	18	18	1	3,3 %
				Total	899	694	307	30	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	8	0	0	0	
				AB	16	1	0	0	
				B	8	2	0	0	
				TB	4	2	0	0	
				Total	36	5	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vêto (PCAV) (48673)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	748	576	256	22	73,3 %
			En réorientation	149	101	43	6	20 %
			Non scolarisés	19	7	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	3	2	0	0 %
			Autres	21	13	5	2	6,7 %
			Total	943	700	308	30	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie /Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vêto (PCAV) (48673)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	422	343	142	16
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	195	146	57	3
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	178	153	91	7
			Autres doublettes	88	49	16	4
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - CUPGE - Sciences de la Vie /Sciences de l'environnement (SVSE) option Prépa concours Agro Vêto (PCAV) (48673)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	47,8 %	49,6 %	46,4 %	53,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,1 %	21,1 %	18,6 %	10 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	20,2 %	22,1 %	29,7 %	23,3 %
		Autres doublettes	10 %	7,1 %	5,2 %	13,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats première et terminale	Bulletins première et terminale. Notes des matières scientifiques : SVT ou biologie, mathématiques, physique, chimie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en communication, capacités de travail et d'apprentissage en autonomie	fiche avenir, projet de formation	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir, méthode de travail, projet de formation	projet de formation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés de la formation	Projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité intellectuelle, engagement social et étudiant	éléments du dossier	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers de candidatures sont classés jusqu'à un rang maximum, qui était le rang 700 en 2025. Les dossiers de candidature classés au delà de ce rang ont été éliminés de la procédure.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

C'est un élément qui peut aider à départager des dossiers de candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour l'aider dans le classement des candidatures, la commission d'examen des vœux a défini et paramétré une étape de pré-traitement automatisé d'une sélection de données quantitatives figurant dans les dossiers des candidats. Ce traitement a permis de produire un score d'évaluation quantitative attribué au dossier du candidat, qui a servi pour générer un pré-classement des candidatures. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ce pré-classement pour apprécier et classer les candidatures.

Les données quantitatives prises en compte dans ce pré-classement sont notamment : (i) les notes obtenues en première et terminale dans les matières scientifiques, en particulier en biologie (ou sciences du vivant en général) ; (ii) les notes obtenues en première et terminale dans les matières littéraires, en particulier en anglais ; (iii) les appréciations renseignées par l'établissement sur la fiche avenir du candidat.

En plus de ce préclassement, les informations prises en compte par ailleurs par la commission d'évaluation des vœux pour apprécier et classer les dossiers de candidatures sont en particulier : (i) la variabilité des notes obtenues et la progression de ces notes, en sciences en particulier, en première et terminale, (ii) le cursus suivi, (iii) la lettre de motivation et la description du projet de formation et/ou projet professionnel par l'étudiant.

Durant toute la procédure, la commission d'examen des vœux s'est attachée à interclasser les candidatures en faveur des dossiers montrant le plus d'intérêt à suivre le parcours de formation et le plus d'aptitudes pour en profiter et y réussir. Compte tenu de la capacité d'accueil et des débouchés spécifiques du parcours de formation, les dossiers de candidatures ont été classés jusqu'à un rang maximum, qui était le rang 700 en 2025. Les dossiers de candidature classés au delà de ce rang ont été éliminés de la procédure.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour aider les candidats, il est rappelé que ce parcours « Licence Sciences de la Vie – PCAV » correspond aux deux premières années d'une Licence universitaire en Sciences de la Vie, auxquelles s'ajoute, en parallèle, la préparation du concours d'entrée dans les écoles nationales agronomiques et vétérinaires (concours Licence AGRO et VETO). Des informations complémentaires sont disponibles sur le site <https://prepa-agroveto.edu.umontpellier.fr/>.

Pour que la commission d'examen des vœux puisse apprécier au mieux les capacités de réussite de l'étudiant dans le parcours et au concours, il est très important (i) que le candidat présente de façon détaillée son projet de formation et/ou son projet professionnel dans sa lettre de motivation, (ii) que le parcours Prépa Concours Agro Vétro soit adapté à ce projet présenté, et (iii) que les données quantitatives et qualitatives présentées dans le dossier soient en cohérence avec l'objectif de succès dans le parcours et au concours Licence.

Signature :

Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de
Montpellier